

CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 24 - Octobre 2000

Présentation

Autant que possible, le CEH s'efforce de présenter des *Lettres d'information* offrant une certaine unité thématique. Ce sera le cas lors de la prochaine lettre – la 25^e déjà ! – consacrée à l'histoire des femmes dans le Jura, et qui devrait paraître vers la fin de l'année. Parfois pourtant, les circonstances de la production historiographique alliées aux obligations des auteurs nous contraignent à davantage d'hétérogénéité (ou de diversité, c'est selon). Quel trait commun dégager en effet entre l'édition d'une source liturgique du XIV^e siècle et l'étude des relations culturelles entre la Chine et la Suisse à travers les écrits d'un journaliste bruntrutain ? Aucun apparemment, si ce n'est que les deux textes nous incitent au voyage.

Voyage à travers le temps, avec la présentation par Nicolas Barré de l'édition critique de l'ordinaire liturgique du diocèse de Besançon ; travail méticuleux réalisé par Romain Jurot, et qui fit l'objet d'une thèse soutenue à l'Université de Fribourg en 1996.

Voyage toujours, aux confins de la Chine de Mao, où Nina Santner nous emmène sur les pas de Fernand Gigon, le « reporter volant » dont les articles et les photographies sont analysés de manière tout à fait pertinente.

Une fois n'est pas coutume, le CEH a relevé deux plis dans sa « boîte aux lettres ». Le premier, de Pierre-Yves Donzé, entend mettre un point final au débat historiographique sur les origines de la lutte nationaliste jurassienne. Existe-t-il un fil rouge évident et ininterrompu entre le mouvement conservateur-catholique du XIX^e siècle et la libération d'il y a vingt-cinq ans ? Dans le second article, John Vuillaume nous explique les fondements de son étude consacrée à l'histoire de Moutier l'industrielle au XX^e siècle. La mise en relation des faits politiques avec la vie sociale et un contexte de mondialisation économique nous paraît prometteuse de résultats.

Damien BREGNARD

Sommaire

Nina Santner, <i>Les relations entre la Suisse et la Chine à travers les articles de Fernand Gigon</i> -----	3-7
Romain Jurot, <i>L'ordinaire liturgique du diocèse de Besançon</i>	
Présentation par Nicolas Barré -----	8-11
Boîtes aux lettres	
P.-Y. Donzé, <i>Pour en finir avec Joseph Trouillat</i> -----	12-14
John Vuillaume, <i>Moutier au XX^e siècle</i> -----	14-15
Les prochaines « Rencontres de Neuchâtel » -----	16

Le Cercle signale

Le livre de Pierre-Yves Donzé, consacré à *L'Hôpital bourgeois de Porrentruy 1760-1870* (Cahiers d'études historiques No 4), est disponible au prix modique de 25.-, une somme plus que raisonnable pour un cadeau de Noël...

Un bulletin de commande figure dans ce pli. Le délai de souscription a été prolongé jusqu'au 15 novembre.

Les membres du Bureau du CEH

Anne BEUCHAT-BESSIRE, La Praye 4, 2608 Courtelary

m.erguel@bluewin.ch

Stéphanie LACHAT, Grands Pins 7, 2000 Neuchâtel

Stef-clem@bluewin.ch

Damien BREGNARD, L'Eplattenier 11, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Damienbregnard@hotmail.com

Thierry CHRIST, Marie-de-Nemours 3, 2000 Neuchâtel

Christ-chermet@bluewin.ch

Pierre-Yves DONZÉ, Av. Giuseppe-Motta 30, 1202 Genève

PYDonze@hotmail.com

Claude HAUSER, rue de Lausanne 5, 1700 Fribourg

Claude.Hauser@unifr.ch

Jean-Daniel KLEISL, Av. Pierre-de-Savoie 62, 1400 Yverdon

Jeandanielkleisl@hotmail.com

Les relations internationales culturelles entre la Suisse et la Chine de Mao à travers les articles du voyageur-journaliste Fernand Gigon (1956-1978)¹

Avec la prise de pouvoir du parti communiste en Chine le premier octobre 1949, les étrangers — ambassadeurs, missionnaires et journalistes — sont expulsés du pays et les interactions entre la Chine et les pays de l'Ouest cessent d'exister. Bien que quelques ambassades (dont la Suisse) soient réadmissibles dans les mois suivants, seuls une dizaine de journalistes, tous communistes ou sympathisants, sont officiellement invités à visiter la Chine Rouge dans les cinq ans qui suivent.

Parmi les premiers journalistes non communistes qui obtiennent un visa à partir de 1954 se trouve aussi un voyageur-journaliste de Porrentruy, Fernand Gigon. Son visa lui permet de visiter la Chine elle-même et ne l'arrête pas à Taiwan déjà, comme la grande majorité des reporters. Avec ses publications régulières dans des journaux quotidiens et magazines hebdomadaires en Suisse Alémanique comme en Suisse Romande (*Schweizer Illustrierte*, *Sie und Er*, *L'Illustré*, *Radio TV JTV*, *Tribune de Genève*, *La femme d'aujourd'hui*, *La Suisse*), Gigon a marqué la perception de la Chine communiste par le grand public suisse.

Gigon, « le reporter volant »

Né le 25 juin 1908 dans une famille d'horlogers ruinée par la Guerre des Boers, Fernand Gigon est marqué par une éducation calviniste et des conditions de vie très modestes. A l'âge de quinze ans, le gymnasiens affirme son désir de devenir journaliste ; il pratique le scoutisme, l'alpinisme et lit énormément. En été 1928, il s'installe à Genève, alors siège de la Société des Nations, et il fait ses débuts dans les journaux genevois, devient reporter à Radio-Genève et correspondant auprès de la S.d.N. pour un quotidien et un hebdomadaire parisien.

En 1938, il déménage à Paris mais l'éclatement du deuxième conflit mondial marque la fin brutale de sa carrière déjà bien engagée. Il est rappelé en Suisse et mobilisé dans les Renseignements à la fin de 1939. La fin de la guerre en Europe lui permet de reprendre ses activités de journaliste international et, en 1946, il se marie avec Monique Constantin. Cinq ans plus tard, il se fait journaliste indépendant et devient le seul « reporter volant » de langue française qui collabore à une chaîne de 28 journaux de tous les coins du monde.

Grâce à son opiniâtreté, il obtient son premier visa pour la Chine à l'occasion d'une rencontre avec Chou-En Lai, ministre de l'Extérieur de la Chine, en 1954. Après le déclenchement du grand bond en avant, en 1958, les demandes de visa n'obtiennent presque plus de réponse. La Chine entre dans trois années noires de disette, puis de famine et elle se referme sur elle-même. En 1961, seuls deux journalistes sont témoins du drame, l'un d'entre eux est à nouveau Fernand Gigon. A cause de son rapport critique « La Chine devant l'échec », le nom de Gigon va être inscrit sur les listes noires de la Chine et il n'obtient plus

¹ Article rédigé à partir d'un séminaire de recherche en histoire contemporaine, réalisé en 1999 à l'Université de Fribourg.

de visas durant dix-huit ans. Mais sa passion des voyages ne cessera de l'animer jusqu'à sa mort, survenue le 22 juillet 1986.²

Les photos, facteur de communication entre journaliste et lecteur

Les relations internationales culturelles sont importantes comme instrument de paix, soutien pour la diplomatie conventionnelle, moyen de compréhension internationale, et pour encourager le commerce.³ Pour analyser le rôle que Fernand Gigon joue dans les relations culturelles entre la Suisse et la Chine de Mao, j'ai consulté les articles qu'il a écrits dans les journaux suisses entre 1956 et 1978 ainsi que les photos qu'il a insérées dans les cinq livres publiés sur la Chine ; les sources se trouvent à la Bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy.

Pour montrer l'effet qu'avait le travail de Fernand Gigon sur ses lecteurs, j'ai choisi pour l'analyse des photos une méthode des sciences de la communication : l'emplacement de la caméra joue un grand rôle dans la réception de l'image car seules les photos prises à la hauteur des yeux sont perçues de manière réelle ou neutre. Si la photo est prise d'en bas, cela donne l'impression que le sujet est grand, supérieur, puissant et dominant. Une photo qui montre son sujet de haut donne l'impression qu'un sujet est petit, peu important ou souffrant. Dans les articles, j'ai distingué les citations d'information des citations critiques pour montrer la nature des informations que le grand public a reçues de Fernand Gigon.

Il n'y a pas de différence d'interprétation entre les photos du premier et du deuxième voyage, tandis que dans les textes, on constate une diversification des thèmes traités. Après sa première visite, Gigon écrit surtout sur des thèmes politiques et il observe ce qui concerne le travail professionnel, la propagande chinoise, le sport et la spiritualité. Les articles suivant son deuxième voyage traitent de la politique, des familles chinoises et de la vie dans les communes. Durant les dix-huit ans où il attend son troisième visa, il se concentre sur des analyses politiques et des articles historiques sur la Chine, comme en 1969, vingt ans après la prise du pouvoir par les communistes.

Les rapports culturels à travers l'évolution politique

Fernand Gigon essaie d'éviter de publier la propagande officielle de la République de Chine ; d'après lui, il faut « toujours commencer par ne pas croire ce qui est facile à croire. »⁴

En 1956, il raconte comment la Chine aimerait se présenter à lui - non sans ironie. « Les grandes victoires du régime se répandent également dans la rue chinoise. Il n'y a plus de mendiants. On leur a trouvé du travail. Il n'y a plus de prostituées, sauf à Canton. On les a dénoncées, groupées, lavées, rééduquées, puis envoyées travailler dans l'industrie du textile ou dans le défrichement des terres malsaines. Il n'y a plus de voleurs dans toute la Chine. »⁵

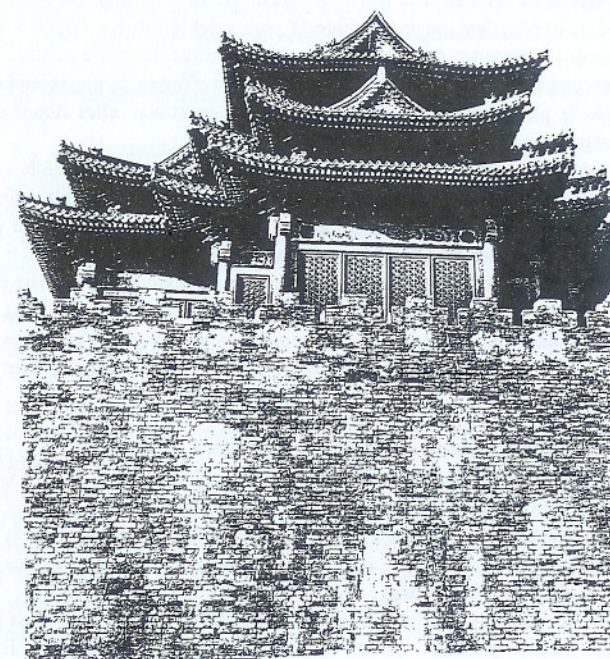
² GIRARD, Benoît: „Du Jura à l'Empire du Milieu: l'étonnante épopée d'un petit Jurassien qui rêvait du vaste monde“. In: Guide de l'Exposition à l'hôtel des Halles à Porrentruy. Porrentruy, 1998, p. 7-10.

³ MITCHELL, J. M.: International cultural relations. Londres, 1986, p. 3.

⁴ „Chine Rouge 1956“, L'Illustré No 20, 17 mai 1956.

⁵ „Chine Rouge 1956“, L'Illustré No 20, 17 mai 1956.

Gigon a aussi l'occasion de rencontrer une institutrice. C'est le gouvernement qui décide quelle personne le journaliste peut interviewer. « A la fin, je voulais poser une question à l'institutrice exemplaire. J'aurais aimé savoir si elle est heureuse. Mais je ne l'ai pas posée, parce que le bonheur fait partie du programme national et alors on est heureux, sans discussion. »⁶



Une photo prise d'en bas. « Pékin est entouré d'immenses murailles derrière lesquelles se dressent parfois des pagodons. »

Fernand Gigon, *La Chine, cette éternité*, Neuchâtel, 1957, p. 27.

⁶ „Fräulein Yuan - eine Musterlehrerin im roten China“, Schweizer Illustrierte No 17, 23 avril 1956.

En 1961, le ton de ses reportages change. Il montre une impression désastreuse : le niveau de vie de la population chinoise a diminué dans une proportion dramatique. La belle vigueur, la force volante qui soulevait le pays avant le bond en avant ont disparu. La faim rôde sur un territoire qui fait dix-huit fois la superficie de la France.⁷

Néanmoins, l'évolution politique en Chine n'a pas changé les relations culturelles avec la Suisse. Peut-être que si le gouvernement chinois avait connu le succès avec son programme, il se serait ouvert plus tôt à l'Ouest et les relations auraient pu être plus intenses.

Les informations que le journaliste Gigon apporte sur la propagande en Chine sont aussi intéressantes dans les photos que dans les articles. La moitié des photos publiées sur ce sujet a été réalisée d'une position basse, et les sujets apparaissent plus impressionnants qu'ils ne le sont en réalité. L'explication qui me semble la plus valable est que Gigon a voulu montrer l'omniprésence et la puissance de cette propagande qui influence la vie quotidienne du peuple chinois. L'autre explication possible est plus simple : les affiches de propagande sont toujours plus hautes que le photographe qui les prend. Pour cette raison, elles donnent l'impression d'être importantes et puissantes.

Après son premier voyage, Gigon consacre plus d'articles à la propagande, parce qu'après l'échec du grand bond en avant, la propagande pour le régime n'est plus aussi efficace et pénétrante. « En 1958, le gouvernement rappelait aux jeunes ménages qu'une « belle famille chinoise » ne devait pas compter plus de quatre enfants. Aujourd'hui, le grand bond en avant a bousculé ces formules et la propagande pour le contrôle des naissances n'existe plus. »⁸

L'effet du changement de la quantité de propagande se manifeste aussi dans la diminution d'informations destinées à l'étranger. Le gouvernement ne fait plus l'éloge de son travail, il essaie de cacher la tragédie du bond en avant et ne publie même plus les chiffres du commerce extérieur.⁹

Les relations culturelles à travers la vie de tous les jours

Fernand Gigon est observateur et il récolte la plupart des informations dans la rue. Pour lui, les rues sont « le seul livre réel, pas encore tout à fait expurgé, que l'étranger, diplomate ou journaliste, peut ouvrir sur la Chine d'aujourd'hui. Il suffit de savoir regarder et de tourner les pages. C'est un livre qui ne ment pas. » En racontant ses expériences, il exerce une influence sur la perception de la Chine en Suisse.

Gigon conclut sur l'amour en Chine communiste : « Montrer sa passion, c'est perdre la face. Afin que les jeunes puissent quand même trouver un partenaire, les entreprises communautaires organisent des excursions en masses pour les célibataires. »¹⁰ Néanmoins, le journaliste a photographié deux amoureux et il dit que « c'est ma meilleure photo-surprise de

⁷ „Chine 1961“, Radio TV JTV No 33, 17 août 1961.

⁸ „L'amour en Chine“, Tribune de Genève No 56, 4 mars 1962.

⁹ DUBOIS, Howard: Die Schweiz und China. Berne, 1978, p. 129-130.

¹⁰ „L'amour en Chine“, Tribune de Genève No 56, 4 mars 1962.

la Chine Rouge, car l'amour entre les jeunes est interdit en public. La politique a tourné les gens en robots. Aujourd'hui on ne flirte plus, mais on pratique la dialectique... ».¹¹

En écrivant sur la culture ancienne et moderne, le journaliste constate que les institutions culturelles sont devenues importantes pour le régime : « Le régime actuel favorise deux sortes de Chinois : les acteurs et les intellectuels. Ils forment la nouvelle classe privilégiée qui remplace celle des mandarins. En compensation, Pékin leur demande de se mettre au service du peuple. De l'éduquer. »¹²

Un des buts de Gigon est d'être le témoin d'une commune collective. Finalement, il lui est permis de visiter la commune 27.761 qui sert de commune représentative.¹³ Il raconte qu'au moment où il quitte le village, un enfant est parti devant eux comme une flèche pour avertir les ouvriers et ouvrières que le moment était venu de se mettre au travail. A l'arrivée de Gigon, les premiers coups de pioche venaient d'être donnés. Pas une goutte de sueur ne perlait sur les visages. Chacun portait une chemise ou une sorte de veste sur laquelle il pouvait voir encore le pli de bienfaisance.¹⁴

A travers les communautés collectives, Fernand Gigon apporte des idées d'habitation alternative. Ce type d'information est un facteur dans les relations culturelles internationales car la pensée des lecteurs est influencée par ce qu'apportent les journaux suisses. Avec ses articles sur le sport en Chine, Gigon a sûrement aussi eu une influence dans l'introduction ou dans la diffusion des activités sportives asiatiques en Suisse.

Gigon, intermédiaire entre la Suisse et la Chine

Comme Fernand Gigon a été un des premiers étrangers à pouvoir visiter la Chine même (et non Taïwan seulement), il a exercé une grande influence sur la perception de la Chine en Suisse dans les années 50 et au début des années 60. Bien sûr, les relations diplomatiques entre les deux pays existaient : des échanges scientifiques et culturels, des expositions d'art et la visite de l'Opéra et du Ballet de la République chinoise ; mais toutes ces interactions ont seulement touché un petit nombre de Suisses. Gigon, avec ses articles, a régulièrement stimulé la pensée du grand public.

Enfin, Fernand Gigon a aussi montré les facteurs cachés qui ont influencé la politique chinoise ; il avait un esprit d'analyse critique et s'est engagé comme intermédiaire dans les relations culturelles entre Orient et Occident à une époque où l'hostilité internationale politique avait atteint son sommet.

Nina SANTNER

¹¹ „Wie ich Rot-China erlebte. Denunziationen am laufenden Band“, Schweizer Illustrierte No 19, 6 mai 1957.

¹² „Tu Chinfang pleure en scène et milite en privé“, L'Illustré No 47, 22 octobre 1956.

¹³ „Eine rotchinesische Visitenkarte für westliche Besucher. Die Stadt-Kommune Nr. 27.761“, Schweizer Illustrierte No 20, 14 avril 1962.

¹⁴ „Visite à trois communes populaires chinoises“, Tribune de Genève No 64, 16 mars 1962.

Présentation

*L'ordinaire liturgique du diocèse de Besançon,
édité par Romain Jurot*

Romain Jurot, médiéviste jurassien, est l'un des principaux artisans de l'exposition présentée à la fin de l'année dernière par l'Office du patrimoine historique de la République et Canton du Jura, dans le cadre des festivités du millième anniversaire de la donation de Moutier-Grandval: *Trésors du patrimoine intellectuel du Moyen Âge jurassien: les manuscrits du Fonds ancien de la Bibliothèque cantonale à Porrentruy*. Surtout, il est un des deux auteurs du magnifique *Catalogue des manuscrits médiévaux conservés à Porrentruy et dans le canton du Jura*¹⁵ — ouvrage d'importance suisse et internationale — élaboré après deux années de travail sur les plus anciens manuscrits¹⁶ conservés dans le fonds précité.

Avant de mener ce long travail de catalogage, Romain Jurot a soutenu en 1996 une thèse, dirigée par le professeur Pascal Ladner (Institut d'Études Médiévales), devant la faculté des Lettres de l'Université de Fribourg (Suisse), et y a obtenu le grade de docteur ès lettres. Ce travail, voué à *L'Ordinaire liturgique du diocèse de Besançon* (Besançon, Bibl. mun., MS. 101)¹⁷, est aujourd'hui publié dans la Collection *Spicilegium friburgense*¹⁸.

Ce fort volume de plus de 600 pages, clairement structuré, présente et édite en quatre parties — introduction (pp. 35-167) ; étude et présentation du manuscrit (pp. 35-167) ; règles d'édition et édition du document (pp. 171-415) ; annexes et indices, illustrations (pp. 419-611) — le plus ancien exemplaire conservé de l'ordinaire du diocèse de Besançon dont faisait partie, il faut le rappeler, la plus grande partie de l'Ajoie et plus particulièrement Porrentruy, cité princière mais non pas diocésaine des évêques de Bâle.

L'ordinaire liturgique

Comme le rappelle Romain Jurot, un ordinaire liturgique, ou *liber ordinarius*, a pour tâche de fondre ensemble le contenu des divers livres liturgiques pour chaque jour (fêtes, dimanches et fêtes). Il est par conséquent une source liturgique de première importance. Besançon connaît une riche tradition manuscrite et imprimée de tels ouvrages qui, pour certains, étaient réservés aux usages culturels des deux cathédrales bisontines et, pour d'autres, étaient destinés à une église diocésaine et avaient par conséquent une portée plus large et un contenu davantage étoffé. C'est le cas du manuscrit 101 ici présenté qui est plus

¹⁵ Rudolf GAMPER et Romain JUROT, *Catalogue des manuscrits médiévaux conservés à Porrentruy et dans le canton du Jura*, Dietikon-Zürich, Urs Graf Verlag, 1999, 160 pages et 24 illustrations.

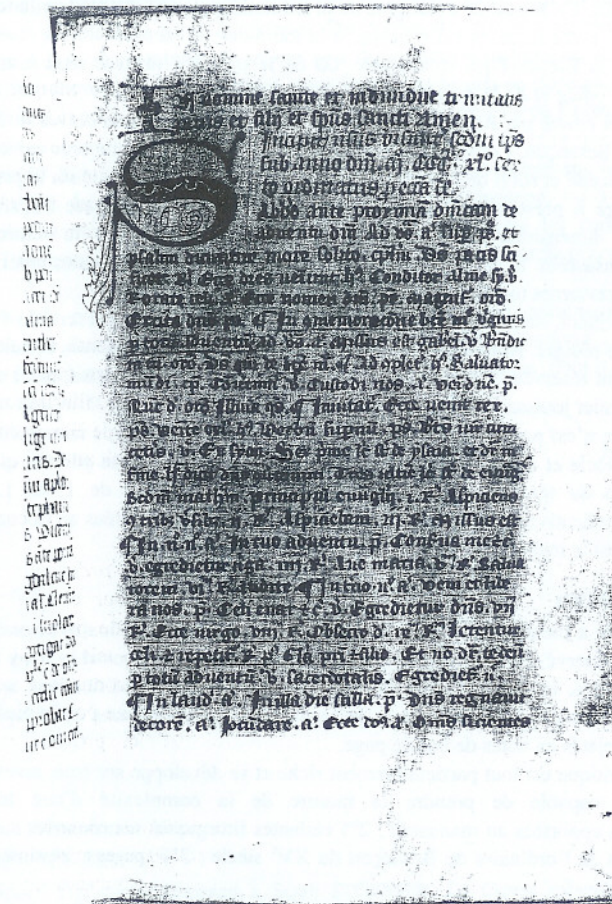
¹⁶ On citera notamment *L'Évangélaire de Saint-Ursanne*, le plus ancien des manuscrits conservés dans la bibliothèque et daté du IX^e siècle, ou encore le *Graduel de Bellelay*, du XII^e s.

¹⁷ Romain JUROT, *L'Ordinaire liturgique du diocèse de Besançon* (Besançon, Bibl. mun., MS. 101). *Texte et sources*, Fribourg, Éditions universitaires Fribourg Suisse, 1999, *Spicilegium friburgense* n° 38, 611 pages + illustrations.

¹⁸ Collection de « textes pour servir à l'histoire de la vie chrétienne ».

particulièrement un ordinaire double puisqu'il regroupe des textes destinés à l'office et à la messe ainsi que quelques données sur les processions.

Ordinarium Bisuntinense, 1346



Le manuscrit

Un des plus anciens possesseurs de ce manuscrit fut Jean-Baptiste Boissot (1638-1694), abbé de St-Vincent de Besançon et célèbre collectionneur bisontin qui légua la totalité de ses ouvrages à ses frères bénédictins en 1694, avec l'obligation donnée à ces derniers d'en ouvrir l'accès au public. Ce fonds fut à l'origine de la Bibliothèque publique de la ville de Besançon, ce qui permit à notre manuscrit d'échapper à la tourmente révolutionnaire et d'entrer dans les collections de la Bibliothèque municipale, où on le trouve à présent sous le titre ms. 101, *Ordinaire de l'office et de la messe*¹⁹.

Le manuscrit étudié par Romain Jurot est le plus ancien exemplaire conservé de l'ordinaire du diocèse de Besançon. Composé de soixante feuillets répartis en quatorze cahiers et daté de 1346, il est précédé et suivi de textes du XV^e siècle. L'auteur s'attache dans la première partie de son ouvrage à présenter de manière détaillée ce manuscrit, l'encre utilisée, les styles d'écriture, les dimensions des folios, la reliure ainsi que l'habillage du volume. Certaines remarques consacrées à la langue et à des particularités linguistiques repérées dans ce manuscrit intéresseront tout particulièrement les linguistes.

Malheureusement, nous ne possédons que peu d'indices sur ce manuscrit ou sur le modèle qui a servi à le rédiger. Romain Jurot peut tout au plus supposer, à travers certaines mentions particulièrement réservées à saint Nicolas, qu'il était destiné à une église, une chapelle ou un autel où ce dernier jouissait d'une vénération toute spéciale.

Cet ordinaire n'est pas un témoin isolé et il subsiste plusieurs autres manuscrits remontant, eux, au XV^e siècle et élaborés sur la base d'un ordinaire de la même période qui est le fruit d'une révision du texte d'un ordinaire identique au manuscrit de 1346. Les variantes liturgiques significatives de ces derniers ont été retenues et confrontées au document de base qui devient ainsi le manuscrit A de l'édition.

Le travail d'édition

Romain Jurot a mené un important travail en retranscrivant l'ordinaire bisontin. Dans son édition, il a conservé l'orthographe originale dans la mesure du possible mais a corrigé les erreurs manifestes, les notes de bas de page mentionnant les modifications apportées. Les phénomènes de langue particuliers, tels qu'assimilations, nasalisations ou reduplications, ont eux aussi été rejetés en notes de bas de page.

L'apparat critique est tout particulièrement riche et se développe sur trois niveaux de notes, seul système capable de prendre la mesure de la complexité d'une telle édition : 1°) corrections apportées au manuscrit ; 2°) variantes liturgiques mentionnées sur la base des autres témoins de l'ordinaire de Besançon du XV^e siècle ; 3°) sources imprimées des textes liturgiques.

¹⁹ Besançon, BM, ms. 101, *Ordinaire de l'office et de la messe*. 1346, parchemin, 60 f., 255-265x160-165 mm.

Les annexes et indices occupent une place importante dans cette étude et présentent le *Catalogue sommaire des livres liturgiques bisontins (XI^e-XVI^e siècle)*, des tableaux des calendriers liturgiques du diocèse de Besançon, les listes des répons et tableaux de versets alléluïatiques ainsi que plusieurs indices précieux : incipit ; personnes et lieux ; manuscrits cités.

L'édition préparée par Romain Jurot est sérieuse, précise, ample. Oeuvre de celui qui s'est spécialisé dans les sciences auxiliaires, ce travail est destiné avant tout au médiéviste versé dans les travaux d'édition de textes liturgiques. Par contre, il apparaîtra relativement austère à l'historien ou à l'amateur éclairé. Il amène peu d'éléments d'histoire ou de l'histoire des textes. Les illustrations sont rares. Surtout, nous regrettons le peu de mise en évidence de ce qui fait l'intérêt et la valeur du ms. 101 de la Bibliothèque municipale de Besançon : pourquoi, comment Romain Jurot s'y est-il intéressé ? pourquoi a-t-il voulu en faire une thèse ? que lui a-t-elle apporté ? Nous aurions notamment aimé en savoir davantage sur la place que ce manuscrit occupe dans l'histoire liturgique et religieuse européenne, ou à tout le moins régionale. Quel a été l'impact de ce document ? Quelles ont été les conditions de son élaboration ? De quels autres ouvrages son écriture, sa reliure, son parchemin se rapprochent-ils ?²⁰

Au-delà de tels regrets, bénins, nous saluons cette publication, antichambre de travaux d'importance que Romain Jurot a menés depuis lors et qu'il poursuivra à l'avenir, dans l'élaboration de catalogues de nombreux manuscrits médiévaux suisses, dont il est devenu l'un des meilleurs spécialistes.

Nicolas BARRÉ

²⁰ Nous pensons tout particulièrement à Sarah STÉKOFFER, *La Crosse mérovingienne de saint Germain, premier abbé de Moutier-Grandval (Suisse)*, Porrentruy, Office du Patrimoine historique et Société jurassienne d'Émulation, 1996, *Cahiers d'archéologie jurassienne* n° 6, qui a su relier un objet religieux (d'une tout autre nature il est vrai que le présent manuscrit) à une histoire européenne, rechercher les ateliers qui auraient pu le confectionner, le comparer avec d'autres crosses dont il se rapproche par sa forme, sa facture, etc.

Le manuscrit

Un des plus anciens possesseurs de ce manuscrit fut Jean-Baptiste Boissot (1638-1694), abbé de St-Vincent de Besançon et célèbre collectionneur bisontin qui légua la totalité de ses ouvrages à ses frères bénédictins en 1694, avec l'obligation donnée à ces derniers d'en ouvrir l'accès au public. Ce fonds fut à l'origine de la Bibliothèque publique de la ville de Besançon, ce qui permit à notre manuscrit d'échapper à la tourmente révolutionnaire et d'entrer dans les collections de la Bibliothèque municipale, où on le trouve à présent sous le titre ms. 101, *Ordinaire de l'office et de la messe*¹⁹.

Le manuscrit étudié par Romain Jurot est le plus ancien exemplaire conservé de l'ordinaire du diocèse de Besançon. Composé de soixante feuillets répartis en quatorze cahiers et daté de 1346, il est précédé et suivi de textes du XV^e siècle. L'auteur s'attache dans la première partie de son ouvrage à présenter de manière détaillée ce manuscrit, l'encre utilisée, les styles d'écriture, les dimensions des folios, la reliure ainsi que l'habillage du volume. Certaines remarques consacrées à la langue et à des particularités linguistiques repérées dans ce manuscrit intéresseront tout particulièrement les linguistes.

Malheureusement, nous ne possédons que peu d'indices sur ce manuscrit ou sur le modèle qui a servi à le rédiger. Romain Jurot peut tout au plus supposer, à travers certaines mentions particulièrement réservées à saint Nicolas, qu'il était destiné à une église, une chapelle ou un autel où ce dernier jouissait d'une vénération toute spéciale.

Cet ordinaire n'est pas un témoin isolé et il subsiste plusieurs autres manuscrits remontant, eux, au XV^e siècle et élaborés sur la base d'un ordinaire de la même période qui est le fruit d'une révision du texte d'un ordinaire identique au manuscrit de 1346. Les variantes liturgiques significatives de ces derniers ont été retenues et confrontées au document de base qui devient ainsi le manuscrit A de l'édition.

Le travail d'édition

Romain Jurot a mené un important travail en retranscrivant l'ordinaire bisontin. Dans son édition, il a conservé l'orthographe originale dans la mesure du possible mais a corrigé les erreurs manifestes, les notes de bas de page mentionnant les modifications apportées. Les phénomènes de langue particuliers, tels qu'assimilations, nasalisations ou reduplications, ont eux aussi été rejetés en notes de bas de page.

L'apparat critique est tout particulièrement riche et se développe sur trois niveaux de notes, seul système capable de prendre la mesure de la complexité d'une telle édition : 1°) corrections apportées au manuscrit ; 2°) variantes liturgiques mentionnées sur la base des autres témoins de l'ordinaire de Besançon du XV^e siècle ; 3°) sources imprimées des textes liturgiques.

¹⁹ Besançon, BM, ms. 101, *Ordinaire de l'office et de la messe*. 1346, parchemin, 60 f., 255-265x160-165 mm.

Les annexes et indices occupent une place importante dans cette étude et présentent le *Catalogue sommaire des livres liturgiques bisontins (XI-XV^e siècle)*, des tableaux des calendriers liturgiques du diocèse de Besançon, les listes des répons et tableaux de versets alléluatiques ainsi que plusieurs indices précieux : incipit ; personnes et lieux ; manuscrits cités.

L'édition préparée par Romain Jurot est sérieuse, précise, ample. Oeuvre de celui qui s'est spécialisé dans les sciences auxiliaires, ce travail est destiné avant tout au médiéviste versé dans les travaux d'édition de textes liturgiques. Par contre, il apparaîtra relativement austère à l'historien ou à l'amateur éclairé. Il amène peu d'éléments d'histoire ou de l'histoire des textes. Les illustrations sont rares. Surtout, nous regrettons le peu de mise en évidence de ce qui fait l'intérêt et la valeur du ms. 101 de la Bibliothèque municipale de Besançon : pourquoi, comment Romain Jurot s'y est-il intéressé ? pourquoi a-t-il voulu en faire une thèse ? que lui a-t-elle apporté ? Nous aurions notamment aimé en savoir davantage sur la place que ce manuscrit occupe dans l'histoire liturgique et religieuse européenne, ou à tout le moins régionale. Quel a été l'impact de ce document ? Quelles ont été les conditions de son élaboration ? De quels autres ouvrages son écriture, sa reliure, son parchemin se rapprochent-ils ?²⁰

Au-delà de tels regrets, bénins, nous saluons cette publication, antichambre de travaux d'importance que Romain Jurot a menés depuis lors et qu'il poursuivra à l'avenir, dans l'élaboration de catalogues de nombreux manuscrits médiévaux suisses, dont il est devenu l'un des meilleurs spécialistes.

Nicolas BARRÉ

²⁰ Nous pensons tout particulièrement à Sarah STÉKOFFER, *La Crosse mérovingienne de saint Germain, premier abbé de Moutier-Grandval (Suisse)*, Porrentruy, Office du Patrimoine historique et Société jurassienne d'Émulation, 1996, *Cahiers d'archéologie jurassienne* n° 6, qui a su relier un objet religieux (d'une tout autre nature il est vrai que le présent manuscrit) à une histoire européenne, rechercher les ateliers qui auraient pu le confectionner, le comparer avec d'autres crosses dont il se rapproche par sa forme, sa facture, etc.

Pour en finir avec Joseph Trouillat,

par Pierre-Yves Donzé

Le compte-rendu de Benoît Girard sur la thèse de Dominique Prongué consacrée à Joseph Trouillat appelle quelques commentaires²¹. Ces pages auraient pu être l'occasion de dresser un bilan de trente ans d'études et d'écriture de l'histoire du conservatisme jurassien, de porter un regard synthétique et critique sur ce qu'on peut appeler l'*Ecole de Fribourg*²². Loin de là, on aboutit à une hagiographie de Trouillat des plus classiques, présentant notre homme comme luttant seul contre tous pour la défense d'une « certaine idée du Jura »²³. Sans fortune et sans famille, tour à tour abandonné de ses amis bourgeois bruntrutains et de la jeune Société jurassienne d'Emulation, martyrisé par ses adversaires radicaux, Joseph Trouillat serait le seul homme d'envergure à rester attaché à l'idéal nationalitaire de 1839. Grâce à son monumental travail d'érudition historique et à son engagement journalistique, il aurait maintenu vivant cet idéal national que d'autres reprendront à sa suite.

Dans la lignée d'une tradition historiographique inaugurée par Bernard Prongué²⁴, on déclare une fois encore²⁵ la primauté de Trouillat sur Stockmar « homme de comptoir dont les priorités relèvent de l'utilitarisme bien davantage que de l'idéalisme »²⁶. On connaît la suite. Avec François Lachat, Ernest Daucourt deviendra « magistère du peuple jurassien »²⁷. Puis, d'Alfred Ribeaud à Roland Béguelin et Roger Schaffter, on aboutira, enfin, au mythique 23 juin 1974. Il y aurait donc eu dans le Jura une idée nationale immuable et éternelle, défendue par des hommes – et des femmes dès les années 1960 – qui auraient refusé

²¹ Compte-rendu paru dans la *Lettre d'information du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation* (LICEH), n° 23, avril 2000, pp. 3-8.

²² C'est André Bandelier qui utilise le premier ce terme dans sa synthèse historiographique intitulée *Histoire et historiens du Jura : un bilan décennal*, Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1980, p. 14. Pour une brève présentation de cette école historique, voir Claude Hauser, *Le Jura et l'Université de Fribourg, 1889-1974. Histoire d'un rayonnement*, Fribourg, Institut d'histoire, 1990, en particulier pp. 249-253.

²³ Ces mots, qui ne sont pas sans rappeler ceux d'un homme politique français d'envergure, sont ceux de Dominique Prongué, *Joseph Trouillat, un itinéraire entre politique et histoire, 1815-1863*, Fribourg, Editions universitaires, 1998, p. 223.

²⁴ Voir Bernard Prongué (dir.), *Centenaire du journal Le Pays, 1873-1973*, Porrentruy, 1973, p. 14.

²⁵ C'est aussi ce qu'affirme Dominique Prongué en introduction à son mémoire de licence. D'ailleurs, l'idée selon laquelle c'est Joseph Trouillat qui est au fondement de l'identité jurassienne est omniprésente dans sa thèse de doctorat.

²⁶ Benoît Girard, *LICEH*, n° 23, avril 2000, p. 8.

²⁷ François Lachat, *Le Pays d'Ernest Daucourt, 1873-1884*, Moutier, Editions de la Prévôté, 1980, p. 159.

l'annexion de 1815. Désirant recouvrer une indépendance quasi millénaire²⁸, ils auraient cristallisé l'idéal jurassien dans le mouvement conservateur-catholique jusqu'à la prodigieuse libération d'il y a vingt-cinq ans.



Joseph Trouillat, 1815-1863

Cette idée, bien que grossièrement schématisée ci-dessus, est sous-jacente à l'ensemble d'une certaine tradition historiographique jurassienne²⁹. C'est sa persistance dans la thèse de Dominique Prongué et le compte-rendu dont il est question ici qui m'a entraîné à réagir.

En effet, persister à faire de Trouillat, Daucourt et consorts les précurseurs de la défense du nationalisme jurassien tel que l'incarnera le Rassemblement jurassien bien des décennies plus tard, c'est méconnaître profondément les réalités du XIX^{ème} siècle. Les hommes dont il a été question ici ne s'opposent à l'Etat bernois que parce que celui-ci est radical et qu'il désire moderniser et démocratiser l'ensemble du canton. L'*idéal jurassien* pour lequel se battent les conservateurs n'est en fait que la défense de bourgeoisies moribondes, d'une Eglise

²⁸ Il serait à propos tout à fait passionnant de se pencher sur la dimension symbolique de la donation de 999 et le mythe de l'Etat millénaire dans la question jurassienne. Voir sur ce sujet l'article de Claude Hauser, « 999-1999... quels enjeux pour quelle mémoire ? », in *Jura Pluriel*, n° 33, 1999, pp. 12-15.

²⁹ C'est ce que nous avons tenté de démontrer, un peu maladroitement il est vrai, John Vuillaume et moi-même, dans un petit article écrit dans cette revue en 1995. Cette réflexion avait entraîné une réaction négative unilatérale qui avait étouffé le débat avant qu'il n'ait vraiment lieu. Voir à ce sujet les n° 10 et 11 de la *LICEH*.

autoritaire, d'une démocratie de notables et d'une économie agropastorale. Ce sont des hommes qui rêvent d'Ancien Régime, d'un retour au passé.

Il est urgent de cesser de concevoir les conflits politico-religieux entre conservateurs et radicaux du siècle dernier dans une perspective nationaliste. Les radicaux même les plus rouges, tels Joseph Choffat et Auguste Quiquerez, aimaient leur pays et voulaient le faire entrer dans le monde moderne. Ils ne sont ni des traîtres à la patrie³⁰, ni des matérialistes sans âme. En bon positivistes, ils rêvent d'un monde modernisé, industrialisé et démocratisé. S'obstiner à penser que les batailles politiques entre rouges et noirs sont à l'origine de nature nationaliste est tout à fait anachronique. Il ne s'agit que d'un conflit entre tradition et modernité qu'on retrouve à l'échelle du continent³¹. Adopter une telle perspective est nécessaire car elle seule permet de se dégager des pesants mythes fondateurs de notre république et de considérer, enfin, le XIX^{ème} siècle pour lui-même.

Moutier au XXe siècle: de la société industrielle à la société informationnelle,

par John Vuillaume

Je me permets d'exposer ici les champs et les limites de mon étude historique sur la ville de Moutier. Les bornes temporelles sont clairement définies: l'installation du premier entrepreneur ayant produit et développé un tour automatique, le moustachu Junker, et l'introduction en bourse du leader mondial du tour automatique, Tornos.

L'évolution de la société prévôtoise est plus facilement perceptible à travers sa dimension économique-culturelle: le travail industriel. Les processus à l'œuvre dans les transformations de l'industrie manufacturière sont bien visibles dans les trajectoires des différentes entreprises prévôtoises. Le dernier virage, douloureux mais vital, qui permet actuellement à Tornos d'être un leader mondial dans son domaine, a relié l'économie de la Prévôté à l'économie mondiale. La mondialisation est aussi passée à Moutier, avec la mise en place de l'entreprise en réseau, connectée au monde entier, informatisée, souple, productive, innovatrice, avec des rapports de travail totalement redéfinis (individualisation du travail, perte d'influence des syndicats). Le tissu industriel de Moutier se compose de sous-traitants performants liés parfois de manière étroite au géant régional Tornos, de plus en plus incontournable, qui se renforce constamment en vue de son introduction en bourse (les spéculateurs ne sont pas fous: ils n'investissent -et donc ne prennent des risques- que dans des entreprises de premier ordre).

L'aspect fortement industriel de Moutier, facilitant grandement la description et l'analyse des faits, structure fortement le discours historique.

³⁰ Ambivalence encore présente dans la thèse de Dominique Prongué (p. 545) : « l'avènement de la Suisse radicale en 1848 a été funeste au Jura. »

³¹ Voir l'excellente synthèse d'Arno Mayer, *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1983, 350 p.

La vie politique à Moutier est aussi très intéressante. Elle s'inscrit également dans le paradigme du passage de la société industrielle traditionnelle à la société informationnelle: l'autonomisation progressive du Jura bernois est par exemple à replacer dans le contexte de la mondialisation qui bouleverse totalement le monde politique. Le pouvoir semble dilué au niveau national et supranational, et coupé des citoyens. Il y a donc depuis quelque temps un mouvement très fort qui dynamise les pouvoirs locaux ou régionaux: les gens ont l'impression de détenir un certain pouvoir sur leur environnement familial et il n'est plus rare de voir des régions ou des municipalités négocier directement avec des entreprises. Dans cette perspective, la question jurassienne apparaît sous un jour nouveau: l'affirmation d'une identité régionale forte est un corollaire de la mondialisation et elle a le vent en poupe. La réunification du Jura ne me semble donc plus d'actualité: c'est plutôt la mise en réseau des régions jurassiennes qui se fait jour sous nos yeux (par exemple dans le domaine de la formation).

La dimension sociale des changements intervenus durant le siècle dernier est aussi très riche. Bien sûr, Moutier a connu toutes les évolutions qui ont frappé les sociétés développées: émancipation de la femme, baisse du taux de fécondité, etc. Mais sa position à la frontière des langues et la présence très sensible de l'industrie rend très intéressantes les modalités d'intégration des immigrés suisses et étrangers venus travailler dans les entreprises prévôtoises dès les années 50.

L'usine, prise dans ses caractères social, économique et culturel, fut un facteur d'intégration remarquable. De même que la vie associative locale, d'abord vivement soutenue par des patrons à la dimension humaine marquée, que l'on peut parfois qualifier de paternalistes, puis par des personnalités locales qui ont notamment mis sur pied des quinzaines culturelles de haut vol (durant les années 70) et enfin par une jeunesse éveillée qui, si elle n'a pu empêcher la fermeture d'un sympathique petite librairie, a par exemple fait revivre le cinéma dans la cité prévôtoise.

Ce tableau très rapidement esquissé de Moutier au XXe siècle se veut volontairement analytique: comprendre et non juger; expliquer et non condamner. L'évocation de la collaboration des entreprises prévôtoises avec le régime nazi ou celle de la transition difficile des années 80 ne doivent pas être le lieu de règlements de compte obsolètes et déplacés. L'historien n'est pas un juge mais un témoin qui devrait se contenter de forger de manière critique les outils propres à l'édification d'une mémoire historique utile et passionnante pour ses concitoyens.

Je termine sur une remarque concernant mes méthodes de travail qui ne varient guère avec le temps: traitement de documents écrits, si possible de première main, et entretien avec les acteurs de la vie prévôtoise du XXe siècle. Connaissant de mieux en mieux les écueils mais aussi les qualités irremplaçables des témoignages recueillis de vive voix, je vais continuer mon travail palpitant et enrichissant encore quelques années.

Le Cercle vous invite...

Rencontres de Neuchâtel (7)

Syndicalisme ouvrier au début du XX^e siècle

L'Erguel au XVIII^e siècle

Le CEH invite ses membres et toutes les personnes intéressées à assister à la septième édition de ses *Rencontres de Neuchâtel*, le

Mardi 31 octobre 2000, à 19h30,
à l'Université de Neuchâtel, Faculté des Lettres
Espace Louis Agassiz 1, salle RS 38

Cette session sera consacrée à la présentation et à la discussion des deux recherches suivantes :

- Monsieur Urs **MEIER** (Université de Berne) nous présentera un aspect de sa thèse de doctorat achevée :

Histoire de l'un des premiers syndicats horlogers.

La situation des femmes et des apprentis dans la « Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère » (1912-1915)

- Madame **Marinella MATTABONI** (Université de Neuchâtel) nous parlera de son mémoire de licence en voie d'achèvement :

La Seigneurie d'Erguel au XVIII^e siècle d'après la correspondance des châtelains

Chaque intervention durera de 20 à 30 minutes et sera immédiatement suivie d'une discussion. Après la séance, un petit apéritif permettra, comme lors des autres sessions, de poursuivre le débat autour d'un verre ...

Le bureau du CEH espère avoir le plaisir de vous retrouver aussi nombreux et intéressés qu'aux précédentes éditions. La soirée est ouverte à tous, membres ou non du CEH. Des affiches à l'entrée du bâtiment vous aideront à trouver la salle!

Contact pour informations: Thierry Christ, Marie de Nemours 3, 2000 Neuchâtel.
Tel.: 032-724 43 65 ; christ-chermet@bluewin.ch